

NOTICE
Ventipulmin 0,025 mg/ml sirop pour chevaux

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots:

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
Binger Strasse 173
55216 Ingelheim/Rhein
Allemagne

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Ventipulmin 0,025 mg/ml sirop pour chevaux
Clenbutérol chlorhydrate

3. LISTE DE LA SUBSTANCE ACTIVE ET AUTRES INGRÉDIENTS

Par dose de 4 ml :

Substance active :

Clenbutérol chlorhydrate 0,1 mg

4. INDICATIONS

Traitement symptomatique chez le cheval des :

- affections des voies respiratoires à base bronchospastique
- affections pulmonaires obstructives chroniques (C.O.P.D.)
- allergies respiratoires (dans ce cas, administrer le médicament vétérinaire avant exposition aux allergènes tels que poussière d'étable, vieux foin, etc.)
- infections aiguës, subaiguës ou chroniques dans lesquelles l'accumulation du mucus et/ou la prolifération de micro-organismes peuvent provoquer une obstruction respiratoire, telles que bronchite, bronchiolite, bronchopneumonie, influenza et autres affections virales (ici le traitement est souvent associé à un traitement par antibiotique ou sulfamide)

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez des animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Habituellement, une augmentation temporaire de la fréquence cardiaque (tachycardie) et une légère diminution de la tension artérielle (hypotension) est observée.

Ce médicament vétérinaire peut causer des effets secondaires tels qu'une légère somnolence après le traitement, la transpiration (surtout dans la région du cou) et des tremblements musculaires. Ces effets sont typiques aux bêta-agonistes, temporaires et apparaissent rarement.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit:

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)

- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

7. ESPÈCE CIBLE

Chevaux.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie orale.

Cheval :

La dose de 0,8 mcg par kg de poids corporel doit être administrée 2 fois par jour, c'est-à-dire 1 poussée de sirop par 125 kg poids corporel, 2 x par jour, matin et soir.

En cas d'affections aiguës ou subaiguës, un traitement de 11 jours est généralement suffisant. En cas d'affections chroniques, le traitement sera poursuivi aussi longtemps que durent les symptômes (4 semaines minimum). Le traitement des affections chroniques doit être réservé aux chevaux non destinés à la consommation humaine.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Le sirop peut s'administrer pur ou en mélange à la nourriture.

10. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats: 28 jours (établi pour un traitement de 11 jours).

Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 6 mois.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP.

12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Dans les cas compliqués par la présence de micro-organismes, l'emploi simultané d'anti-infectieux est à prévoir.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Ne pas manger, boire ou fumer au moment de l'administration du médicament vétérinaire. Après usage, si le médicament vétérinaire a été en contact avec la peau, laver immédiatement la zone avec de l'eau et du savon.

Gestation et lactation :

Si le médicament vétérinaire est utilisé chez un animal en gestation, l'administration en sera suspendue quelques jours avant la mise-bas en raison de son effet tocolytique.

Étant donné le passage du clenbutérol dans le lait, ne pas l'administrer aux animaux pendant la lactation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

L'emploi concomitant de corticoïdes doit être évité car, en raison de leur influence sur la métabolisation des sympathicomimétiques, ils renforcent les effets vasodilatateurs périphériques.

Ce médicament vétérinaire élimine les effets des substances à activité utérine telles que l'oxytocine et la prostaglandine F-2-alpha.

L'emploi concomitant d'anesthésiques locaux et surtout l'emploi d'atropine lors d'une narcose totale, risque de provoquer un effet vasodilatateur et hypotenseur supplémentaire. L'action adrénergique est évidemment renforcée par d'autres bêta-mimétiques et éliminée par les bêta-bloquants non-sélectifs.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Symptômes : tremblements, sudations, agitation, tachycardie.

Antidote : bêta-bloquants.

Les chevaux qui ont reçu par voie orale des doses allant jusqu'à 4 fois la dose thérapeutique du médicament vétérinaire sur une période de 90 jours n'ont présenté que des effets secondaires transitoires typiques des bêta-2-sympathicomimétiques, tels que transpiration, tachycardie et tremblement.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Mai 2018

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Flacon de 355 ml avec pompe doseuse.

Chaque poussée délivre 0,1 mg de clenbutérol chlorhydrate.

BE-V151225

Sur prescription vétérinaire.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

Boehringer Animal Health Belgium SA
Avenue Ariane 16
1200 Bruxelles